



# Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 14, no 3, mars 2010



Les équipes de Solmax et de P.Jacques se sont affrontées en finale du tournoi. La mise au jeu protocolaire a été faite par le maire M. Claude Jutras.

Après une partie enlevante,

**L'équipe de Solmax fut couronnée gagnante.**

## **Sommaire**

Page 1	Fête des neiges	Page 6	Sudokomot 16
Page 2	Mot du conseil	Page 8-9	Suite du procès-verbal
	Ordre du jour de la séance du conseil du mardi 2 mars	Page 10	Solution Sudokomot 16
Page 3	La nature me ressemble	Page 10-11	La Fête des neiges
	Solution Sudokomot 16	Page 11-12	La bibliothèque
Page 4-5	Procès-verbal de la session ordinaire du 2 février 2010	Page 12	Les Loisirs: prochaines activités
Page 6-7	Brunch de la Saint-Valentin		

## Mot de votre conseil municipal



Voici les principaux sujets sur lesquels le conseil se penche présentement.

### Pacte rural.

À titre de rappel, la municipalité de Calixa-Lavallée est la seule du territoire de la MRC à profiter de ce programme d'aide financière. Son but : assister une communauté rurale comme la nôtre à se donner des outils de développement, d'amélioration de la qualité de vie.

La MRC via le CLD (centre local de développement) a la responsabilité de l'application de ce programme.

En clair, il est question ces jours-ci d'identifier un ou quelques projets structurants qui marquerait un changement significatif dans le paysage Calixois. Après quelques années d'attribution de subvention, le CLD a cru bon de marquer un temps d'arrêt et de se questionner sur la meilleure répartition possible des quelques 750 000 \$ d'ici 2014. Une étude de coordination des demandes des organismes admissibles (municipalité, loisirs, culture) et des avenues stratégiques pertinentes a été commandée. Le mandat a été confié à Monsieur Michel Merleau, consultant. Ce dernier a déposé son rapport au caucus le 26 janvier dernier.

Depuis cette date, le conseil a entrepris des échanges avec les organismes Calixois concernés pour s'entendre sur les décisions les plus opportunes.

### Fosses septiques.

Au moment où vous lirez ces lignes, il n'y a pas de développement connu dans le dossier du projet pilote. Il va de soi que des liens soutenus sont entretenus avec les autres municipalités partenaires soit Verchères et Saint-Antoine-sur-Richelieu.

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



## SÉANCE DU CONSEIL le mardi 2 mars 2010 à 20h00 Salle municipale ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Ordre du jour - Adoption;
2. Procès verbal de la séance du 2 février 2010 - Examen ;
3. Affaires découlant de ce procès verbal ;  
Tâches réalisées : rubriques numéros;
4. Correspondance;
5. Comptes payés et à payer ;  
- Autorisation de paiement ;
6. Taxe sur les services téléphonique 9-1-1  
- Versement à un tiers ;
7. Rapport des comités du conseil ;
  - 7.1 Voirie et aqueduc;
    - 7.1.1 Déneigement,  
automne 2010 à hiver 2013  
- Autorisation d'aller en appel d'offres;
  - 7.2 Culture et patrimoine ;
  - 7.3 Loisirs;
  - 7.4 Urbanisme;
    - 7.4.1 Inspection des fosses septiques;  
- Règlement no 262 - Adoption;
    - 7.4.2 Plan et règlements d'urbanisme  
- État d'avancement des travaux ;
  - 7.5 Environnement;
  - 7.6 Bâtiments et propriétés municipales;
    - 7.6.1 Location de salle  
- Règlement no 224-2 - Adoption;
  - 7.7 Transport et transport adapté ;
  - 7.8 Sécurité civile et  
prévention des incendies;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Donné à Calixa-Lavallée, le 21 février 2010.  
par *Alain Beaugard*,  
Secrétaire-trésorier, Directeur général,  
Municipalité de Calixa-Lavallée  
Tel: 450 583-6470;  
Fax: 450 583-5508



## LA NATURE ME RESSEMBLE

Ce matin-là, vendredi 22 janvier, je me rendais à Verchères, enveloppée par une nature toute blanche. En effet, le frimas était sur les arbres, les arbustes, les fils électriques. Je marchais, je regardais, j'admirais. Chaque petite branche se dessinait et portait la pureté de la nature. J'avais et au fil des pas, les nuages se dissipaient dans le ciel et le soleil s'allumait pour faire éclater la splendeur de cette blancheur.

Tout en marchant, je pensais au bonheur que j'avais d'avoir des yeux et de pouvoir les ouvrir sur ce décor magnifique. Parce que mes jambes sont fonctionnelles, j'ai fait de nombreux pas pour me rendre à destination et je pensais à mon amie, Mariette, qui se déplace en fauteuil roulant ainsi qu'à toutes les personnes qui doivent avoir des prothèses pour marcher et je découvrais le bonheur d'avoir des jambes et des yeux. Grâce à la vie qui battait en moi, grâce à un cœur qui faisait circuler le sang dans mes veines, j'avais l'opportunité de goûter au bonheur.



Quel bon goût, il avait ce bonheur pour moi, un goût de beauté, de reconnaissance, d'amour et de liberté : un goût de paradis. Rendue près du fleuve Saint-Laurent, je me rappelais un souvenir; en le regardant j'ai compris que le courant allait dans la bonne direction et que quelles que soient les épreuves, les rebuffades de la vie, je vais dans la direction désignée.

En écrivant ces mots, j'utilise ma pensée, ma main et mes doigts : cadeaux très précieux pour moi, car je peux ainsi te partager la beauté qui est dans ma vie et t'inviter à profiter de ces cadeaux offerts gratuitement. Marcher sous les étoiles, alors qu'une demi-lune faisait briller la neige,

quelle féérie! Et puis le soleil qui dessine un halo dans le ciel à cause de sa lumière, même la fumée de ma cheminée dessine des ombres sur la neige et le ciel blanc d'étoiles du mercredi, 12 février et le coucher du soleil qui montre le ciel rose, promesse de beau temps, que de splendeur! Comme tu le lis, ces lettres d'amour de la nature sont des occasions simples de vivre dans la Joie.



" Regarde ce que tu as " dit l'abbé Robert Jolicoeur et tu découvriras en toi des talents insoupçonnés, ceux-là que les autres voient et qui attendent d'être exploités pour ton mieux-être. Je suis unique, toi aussi mon ami(e), alors laisse tes yeux, tes jambes, ta pensée, tes mains, tes doigts travailler régulièrement avec toi. Des personnes n'ont plus l'usage de leur pensée, de leurs membres et ils sourient. Pourrais-tu comprendre en les regardant que c'est aujourd'hui qu'il te faut les utiliser et remercier? Des yeux pour voir la profondeur des personnes que tu côtoies, des jambes pour rejoindre celles qui vivent des épreuves, des mains pour encourager, des doigts pour aider et ta pensée pour orienter tes gestes au bon endroit. L'hiver est une saison de douceur et de paix. Profites-en avant le printemps.

Ton amie, Rollande

S  
S  
O  
I  
U  
T  
K  
U  
M  
O  
T  
16

C	F	E	T	U	R	I	N	O
U	O	I	C	E	N	R	F	T
R	T	N	O	F	I	E	U	C
I	U	T	F	O	C	N	E	R
N	C	F	R	I	E	O	T	U
O	E	R	U	N	T	F	C	I
T	R	O	E	C	F	U	I	N
E	I	U	N	T	O	C	R	F
F	N	C	I	R	U	T	O	E

C  
O  
N  
F  
I  
T  
U  
R  
E

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Session ordinaire** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le 2 février 2010, à compter de 20 heures .

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.



Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010 - Adoption ;
3. Procès verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010 - Adoption ;
4. Affaires découlant des séances du conseil du 5 janvier 2010 ;
5. Haïti- Aide humanitaire ;
6. Pacte rural - Représentant des citoyens et du monde des affaires- Nomination ;
7. Rémunération du personnel, année 2010 ;
8. Correspondance ;
9. Comptes payés et à payer - Autorisation ;
10. Règlement de taxation no 261, année 2010 - Adoption ;
11. Rapport des comités du conseil ;
  - 11.1 Bâtiments et propriétés municipales ;
    - 11.1.1. Plan triennal d'immobilisation- Adoption ;
    - 11.1.2. Règlement n° 224-2 modifiant le règlement sur les locations de salle - Avis de motion ;
    - 11.1.3. Achat groupé, MRC - Adhésion ;
    - 11.1.4. Assurances civiles - Mutuelle des municipalités - Renouvellement ;
  - 11.2 Voirie et aqueduc;
    - 11.2.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier - Année 2009 - Reddition de compte ;
      - 11.2.1.1 Rapport de comité ;
  - 11.3 Environnement ;
    - 11.3.1 Fosse septique - Projet pilote - Suivi ;
    - 11.3.2 Programme Climat municipalités (GES) - Demande d'aide financière ;
    - 11.3.3 Nomination des membres du comité de sélection concernant l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre ;
  - 11.4 Urbanisme ;
    - 11.4.1 Inspection des fosses septiques - Règlement n° 262 - Avis de motion ;
    - 11.4.2 Plan et règlements d'urbanisme - État d'avancement des travaux;
  - 11.5. Culture et patrimoine ;
  - 11.6 Loisirs ;
  - 11.7 Transport et transport adapté ;
  - 11.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;
    - 11.8.1 Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent - Budget 2010 - Approbation ;
12. Période de questions du public ;
13. Levée de l'assemblée.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2010**

Sur proposition, il est unanimement résolu : D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010 tel que déposé.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JANVIER 2010**

Sur proposition, il est unanimement résolu : D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010 tel que déposé.

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 5 JANVIER 2010**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions des séances tenues le 5 janvier 2010.

**5. HAITI -AIDE HUMANITAIRE**

CONSIDÉRANT l'appel à l'aide humanitaire lancé par la Fédération québécoise des municipalités du Québec; CONSIDÉRANT que le conseil fixe cette aide à 0,25 \$ per capita, pour une population de 541 citoyens; EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu : DE VERSER un montant de 135.25 \$ à la Croix Rouge dans le cadre de l'intervention d'aide de cet organisme en Haïti.

**6. PACTE RURAL- REPRÉSENTANT DES CITOYENS ET DU MONDE DES AFFAIRES - NOMINATION**

Sur proposition, il est unanimement résolu : DE NOMMER monsieur Ghislain Beaugard, représentant des citoyens et DE NOMMER monsieur François Pépin, représentant du monde des affaires au comité du pacte rural.

**7. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL- ANNÉE 2010**

Sur proposition, il est unanimement résolu : D'ACCORDER au personnel les salaires et avantages sociaux figurant au budget 2010; QUE la municipalité de Calixa-Lavallée adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec ; QUE cette adhésion soit effective au 1er janvier 2010; QU'à compter de cette date l'employé participe au volet à cotisation déterminée; DE FIXER la cotisation salariale à 4 % du salaire admissible; QUE monsieur Alain Beaugard soit autorisé à attester pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime.

**8. CORRESPONDANCE**

- Lettre datée du 24 novembre du **député de Verchères-Les Patriotes monsieur Luc Malo** en

réponse à l'appui du conseil au projet de fermeture de certains bureaux de poste ;

- Lettre datée du 4 décembre 2009 de **madame Julie Patenaude, agente de développement culturel et touristique, CLD**, invitant les entreprises à participer à la 4e édition du programme Réso'Art Express soit l'exposition d'œuvres d'artistes de la région dans les locaux desdites entreprises ;

- Communiqué de presse daté du 18 décembre 2009 de **Waste Management** à l'effet que cette entreprise produira de l'électricité à partir de son site d'enfouissement de Saint-Nicéphore ;

- Lettre de la **Commission de Protection du territoire agricole du Québec** datée du 8 janvier 2010 transmettant une orientation préliminaire favorable au projet de morcellement pour l'agrandissement du site de l'entreprise Gestion P. Jacques Inc.

- Lettre datée du 15 janvier 2010 de **madame Linda Daoust, directrice générale et chef de l'exploitation, Mutuelle des municipalités**, transmettant la ristourne de 1 193 \$ ;

- Lettre datée du 22 janvier 2010 de **madame Virginie Moffet, Responsable du programme Climat municipalités** accusant réception de notre formulaire de demande d'aide financière pour l'inventaire des gaz à effet de serre.

- Lettre datée du 26 janvier 2010 de **monsieur Claude Marchessault, président, Loisir, sport et Montérégie** invitant à une rencontre de mobilisation le 25 mars à Saint-Hyacinthe ayant pour thème " Vers un véritable plan de développement intégré du loisir et du sport en Montérégie Est

## **9. COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

### **- AUTORISATION DE PAIEMENT**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 97581.44\$ soit approuvée.

## **10. RÈGLEMENT DE TAXATION NO 261.**

### **ANNÉE 2010 - ADOPTION**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement de taxation no 261.

## **11. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL :**

### **11.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES:**

#### **11.1.1. PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

##### **- ADOPTION**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation suivant :

##### **Année 2011 :**

- Agrandissement de la bibliothèque et mise aux normes du bâtiment municipal ;

- Équipement de mesures d'urgence ;

Bibliothèque : 35 000 \$, Mise aux normes : 50 000 \$ Total : 85 000 \$

Financement : 80 % subvention, pacte rural soit 68 000 \$, municipalité : 17 000 \$

Équipement de mesures d'urgence (civile) : 20 000 \$

Financé entièrement par la municipalité (revenus de sources locales)

### **Année 2012**

#### **- Traitement des eaux usées (bâtiment municipal) ;**

Raccorder le bâtiment municipal à une infrastructure de traitement des eaux usées : 50 000 \$

Taxes d'accises : 45 000 \$

Contribution municipale : 5 000 \$

#### **- Patinoire multifonctionnelle ;**

Patinoire multifonctionnelle : 40 000 \$

Pacte rural : 32 000 \$

Contribution municipale : 8 000 \$

### **Année 2013**

#### **- Aqueduc :**

##### **raccordement métallique des bornes fontaines ;**

Aqueduc (raccordement) : 40 000 \$

Contribution municipale : 40 000 \$

#### **- Réinstaller des ponceaux ;**

Réfection de ponceau, chemin de Beauce : 4 000\$

Contribution municipale : 4 000 \$

## **11.1.2. RÈGLEMENT NO 224-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES LOCATIONS DE SALLE**

### **- AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller André Allard à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil il déposera pour adoption un règlement déterminant l'exigence d'une caution au moment de réserver un local de la municipalité. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

### **11.1.3. REGROUPEMENT RÉGIONAL**

#### **D'ACHAT D'ENVELOPPES ET DE PAPIER RECYCLÉS - ADHÉSION**

CONSIDÉRANT l'invitation de la municipalité régionale de comté Lajemmerais à adhérer au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés (résolution no 2009-12-302);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu : D'ADHÉRER à nouveau au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papiers recyclés offert par la municipalité régionale de comté Lajemmerais.

### **11.1.4 ASSURANCES RESPONSABILITÉS**

#### **- MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

##### **- RENOUVELLEMENT**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec datée du 11 novembre 2009;

CONSIDÉRANT la ristourne de 1 193 \$ lors de renouvellement

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu : DE RENOUELLER la police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 8 631.00 \$ taxes incluses.

### **11.2 VOIRIE ET AQUEDUC**

#### **11.2.1 PROGRAMME D'AIDE**

##### **À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER**

##### **- ANNÉE 2009 - REDDITION DE COMPTE**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 27,882\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à

(Suite page 8)



## Brunch de la Saint Valentin



Les membres du comité des loisirs étaient de la partie.



Monsieur le maire Claude Jutras, son épouse Diane Goulet, entourés de madame Diane Maillé, monsieur le conseiller Daniel Plouffe et son fils philippe, madame la conseillère Éva Borocz, madame Diane Beauoyer, ainsi que monsieur le conseiller André Allard



*Carmen Ostiguy est native de Farnham.*

*Elle déploie un intérêt marqué pour les lettres depuis belle lurette.*

*Chez elle, l'écriture se transmute en un sport extrême, une expérimentation, voire une thérapie.*

*Car c'est dans les petits mots, nous dit-elle, que se retrouvent les meilleurs onguents !*

### SUDOKUMOT 16

#### La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

#### Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

#### Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé de gauche à droite

### COIN FURET

		E				I	N	O
		I	C					
			O	F				
			F	O				
N	C				E		T	
	E	R	U				C	
T							I	
		U						
	N			R			O	E

— — — F — — — E

Cette grille est une gracieuseté de Madame Carmen Ostiguy  
[www.jongleusedemots.com](http://www.jongleusedemots.com)



## COMITÉ CULTUREL ET PATRIMONIAL DE CALIXA-LAVALLÉE

### Brunch de la Saint-Valentin



Dimanche dernier, le Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée nous a conviés à un brunch pour fêter la Saint-Valentin. Dès onze heures, la salle municipale grouillait de monde. Après un bon verre de jus d'orange, nous voilà devant un choix impressionnant de victuailles : pommes de terre farcies, saucisses, jambon, tartes aux oignons et aux œufs et j'en passe, sans oublier les extraordinaires desserts.



Merci d'avoir donné l'occasion aux gens de notre village et à leurs invités de se réunir et de fêter ensemble. C'est à souhaiter que ce bel événement devienne une tradition. Félicitations  
Éva Böröcz, Conseillère municipale



*Merci aux personnes qui ont répondu à notre invitation. Nous avons eu du plaisir à organiser cette fête et nous en avons eu encore plus de la savoir appréciée. Un immense merci également à toutes celles et ceux qui nous ont si gentiment aidé: Diane Maillé, Louise Paquette, Stéphanie Guérin, Jean-St-Pierre, Marie-Claude Bouchard, Gérard Guérin, Geneviève Nadeau et notre gentille et efficace gardienne Demi Renaud, leur contribution a été essentielle au succès de cet événement.*

À la prochaine!

Les membres du comité.



Il faut dire que c'était les membres du comité qui avaient cuisiné chaque plat avec amour et il en fallait beaucoup pour sustenter autant de personnes.

Nous étions environ soixante-dix à déguster ces plats délicieux au son de l'accordéon.

Je profite de l'occasion pour souligner le dynamisme, l'imagination et le dévouement de madame Élise Desrochers, madame Danielle Charette et monsieur François Paquet, membres de ce comité.



Les membres du comité avec certaines de leurs précieuses aides: Louise Paquette et Diane Maillé.



La relève calixoise, sous la surveillance efficace de Demi.

(Suite de la page 5)

la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes.

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et il est unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **11.2.1.1. RAPPORT DE COMITÉ**

Par ailleurs, monsieur le conseiller Ghislain Beaugard informe la population que la planification des travaux admissibles à la taxe d'accises débutera sous peu.

## **11.3 ENVIRONNEMENT**

### **11.3.1 FOSSE SEPTIQUE - PROJET PILOTE - SUIVI**

Monsieur le maire fait le suivi de la rencontre qui a eu lieu avec les municipalités concernées le 7 janvier 2010.

### **11.3.2 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS (GES) - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a adopté son Plan d'action sur les changements climatiques 2006-20-12 ;

CONSIDÉRANT que l'objectif du plan d'action est de réduire les émissions de GES au Québec de 6 % du niveau de 1990 et ce, pour 2012 ;

CONSIDÉRANT que l'action 5 du programme consiste à soutenir les organismes municipaux pour la réalisation d'inventaires des émissions de GES sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que le Programme Climat municipalités est entré en vigueur le 1er avril 2009 ;

CONSIDÉRANT que le programme de 10 millions de dollars offert aux organismes municipaux vise à les inciter à s'engager dans la réduction des émissions de GES et dans l'adaptation aux changements climatiques en leur offrant un appui financier ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Calixa-Lavallée a présenté une demande d'aide de financement en date du 19 janvier 2010 pour un montant de 50,457.50 \$ au volet 1 dudit programme ;

CONDITIONNELLEMENT à ce que l'aide financière demandée soit accordée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ de Calixa-Lavallée s'engage à dresser l'inventaire des émissions de GES inhérentes aux activités relatives aux bâtiments et équipements, y compris ceux des fournisseurs incluant la gestion des matières résiduelles.

ET ÉLABORER un plan d'action visant à réduire l'émission de ces GES sur son territoire et ce, conformément aux exigences du Programme Climat municipalités du gouvernement du Québec.

### **11.3.3 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION CONCERNANT L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'INVENTAIRES ET L'ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

ATTENDU l'entrée en vigueur du Programme Climat municipalités le 1er avril 2009;

ATTENDU QUE ce programme gouvernemental offre un soutien financier aux municipalités pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que pour l'élaboration de plans d'adaptation;

ATTENDU QUE les villes de Contrecoeur, de Sainte-Julie et de Varennes, les municipalités de Saint-Amable et de Verchères ainsi que la paroisse de Calixa Lavallée vont procéder à une demande de soumissions communes concernant les services professionnels pour la réalisation d'inventaires sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour l'élaboration de plans d'action;

ATTENDU les articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats; ATTENDU QUE lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

ATTENDU QU'un Comité de sélection doit être formé afin de procéder à l'analyse des soumissions et évaluer les offres;

ATTENDU QUE les membres du comité doivent être désignés par résolution du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :  
DE NOMMER à titre de membres du Comité de sélection pour l'évaluation des soumissions pour les services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre :

- le directeur général adjoint de la Ville de Sainte-Julie;
- le directeur général de la Ville de Varennes;
- la coordonnatrice à l'environnement de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

DE NOMMER à titre de substituts :

- le directeur général de la municipalité de Verchères;
- le directeur général de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

DE NOMMER à titre de secrétaire du Comité de sélection :

- le greffier de la Ville de Sainte-Julie

ET DE NOMMER également, à titre de substitut du secrétaire du Comité de sélection :

- l'assistante greffière de la Ville de Sainte-Julie

D'ADOPTER la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre - GES-01.

## **11.4 URBANISME**

### **11.4.1 INSPECTION DES FOSSES SEPTIQUES - RÈGLEMENT N° 262 - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Beaugard à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil il déposera pour adoption un règlement attribuant au requérant d'un permis d'installation ou de modification d'un élément épurateur la conformité d'installation dudit équipement. Un projet de règle-



ment étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

#### **11.4.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le directeur général informe la population de la poursuite des travaux du CCU les lundis, 11 et 25 janvier 2010.

#### **11.5 CULTURE ET PATRIMOINE**

Madame Éva Borocz informe la population qu'une rencontre des membres du conseil avec le conseil d'administration du comité culturel et patrimoine est prévue pour mardi le 23 février 2010.

#### **11.6 LOISIRS**

Madame Sylvette Savaria invite la population à participer à la Fêtes des neiges et informe la population qu'une rencontre des membres du conseil avec le conseil d'administration des Loisirs est prévue pour le prochain caucus soit le 16 février 2010.

#### **11.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Monsieur Daniel Plouffe résume la première rencontre qu'il a présidé.

#### **11.8 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

##### **11.8.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU SAINT-LAURENT**

##### **- BUDGET 2010 - APPROBATION**

CONSIDÉRANT que le 9 décembre 2009, le Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2010 ;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmis à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que ce budget doit recevoir l'approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, et il est unanimement résolu :

D'APPROUVER le budget 2010 de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, tel qu'adopté par son conseil d'Administration le 9 décembre 2009.

#### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Les questions portent principalement sur le projet pilote sur la caractérisation des systèmes d'épuration.

#### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h20

*Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.*

<b>COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT</b>	
DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	4 069.56
Remises de l'employeur/ Fédéral / décembre	1 004.59
Remises de l'employeur/ provincial/Oct. Nov. Déc.	4 998.37
SSQ/REER/ décembre	1 653.90
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	771.66
Socan,déclaration licence 2010	46.10
Cotisation annuelle ADMQ	559.06
Contribution annuelle FQM	635.74
Assurance	8 631.00
Bibliothèque/tarifcation annuelle/ CRSBP.	2 494.40
Petite caisse/ fourniture de bureau	8.99
Petite caisse/ frais de poste	133.87
Petite caisse/produits ménagers	2.92
Petite caisse/ entretien de la mairie	66.11
Produits ménagers	47.71
Aspirateur	146.72
Infotech/ frais transport/ papeterie	25.82
Publicité/Releve	164.80
Croix rouge contribution annuelle 2009	100.00
Code municipal/renouvellement	118.65
Électricité/Éclairage public	134.64
Électricité/Aqueduc/ 931 Petit Côteau	61.58
Électricité/Café-rencontre	119.69
Électricité/Mairie	300.53
Électricité/Patinoire	122.49
Électricité/Aqueduc/ 98 Beauce	32.60
Électricité/Aqueduc/ réserve	270.36
Informatique/ sauvegarde sécurisée /Groupe SI	33.84
Huile/ Sonic/patinoire	117.85
Bell/ mairie 19 déc au 18 jan.	131.64
Bell/ bibliothèque/19 déc. Au 18 jan.	72.00
Patinoire/ 2er versement/Marc-André Jacques	880.00
Patinoire/ tuyaux arrosoir/ Aéro-feu	586.60
Loisirs/ janvier, février et mars	1 500.00
Aqueduc/installer minuterei/Gimatech	524.87
Aqueduc/ clé à valve/ Forge Calixa-Lavallée	39.51
Aqueduc/employé/ refoulement égout	50.00
Aqueduc/employé /bris purge Second-Ruisseau	155.77
Aqueduc/ employé/ pose compteur	50.00
Aqueduc/réparation fuite Second-Ruisseau/C. Perreault	660.32
Aqueduc/achat d'eau décembre/AIBR	1 340.14
Voirie/ pierre/Petite Côte d'en Haut	123.97
Voirie/ épandage abrasif	853.79
Voirie/2ième versement déneigement	4 658.92
MRC/ transport adapté	1 011.00
MRC/ évaluation foncière	236.00
MRC/ administration générale	4 942.00
MRC/ développement économique	1 153.00
MRC/ sécurité incendie	4 012.00
MRC/ gestion des cours d'eau	7 501.00
MRC/ cour municipale	1 768.00
MRC/ gestion des matières résiduelles/janvier	7 118.00
MRC/ honoraires professionnels/ permis/ponceau	281.79
MRC/ hon. prof./ évaluation	736.25
Municipalité Verchères/ intervention incendie 26-12-2009	1 799.60
Municipalité Verchères/intervention incendie 4-12-2009	710.06
Municipalité Verchères/intervention incendie 9-11-2009	904.55
Régie de police/ 1er versement	22 068.75
CMM/ orthophotographie	1 800.00
Frais / avis de mutation	12.00
Salaires des élus	3 026.36
<b>TOTAL</b>	<b>97 581.44</b>

## La Fête des neiges



Ce matin-là, le matin du 6 février dernier, Dame nature nous a fait le cadeau d'une belle journée ensoleillée afin d'apprécier notre deuxième Fête des neiges. Le soleil, la chaleur et une absence totale de nuage nous ont permis d'apprécier les joies de l'hiver à son maximum.

La journée a débuté par l'ouverture du tournoi de hockey extérieur qui accueillait 5 équipes des environs. Par la suite, le rallye des anomalies qui se déroulait sur le rang Beauce a permis aux participants de faire travailler leurs méninges ainsi que leurs jambes. Ceux qui avaient trouvé réponse à toutes les devinettes étaient éligibles au tirage d'une des 2 paires de raquettes LOUIS GARNEAU.

**Les gagnantes : Chantal Larochelle et  
Mégan Bissonnette.**





Cours d'aérobic extérieur, promenade en calèche, patinage libre ainsi qu'une joute de hockey mère-fille, casse-croûte, films pour enfants et ados dans la soirée, voilà les activités offertes lors de la Fête des neiges 2010.

Le dimanche en avant-midi avait lieu les demi-finales ainsi que la finale. Les équipes de Solmax et de P.Jacques se sont affrontées en finale du tournoi. La mise au jeu protocolaire a été faite par M. Jutras, maire de Calixa-Lavallée. Après une partie enlevante, **l'équipe de Solmax fut couronnée gagnante.**



Un gros MERCI à chacune des personnes qui ont participé de près ou de loin à cette belle fin de semaine : Daniel Jacques, Guy Chicoyne, Steve Bissonnette, Brigitte Gagné, Sylvie Péloquin, ne sont que quelques-unes des personnes qui ont joué un rôle important dans la réalisation de cette belle journée. Au plaisir de vous revoir tous l'an prochain...

Le comité des Loisirs



Loisirs Calixa-Lavallée est maintenant sur "facebook" sur le nom suivant: Loisirs Calixa-Lavallée. Nous vous invitons à venir nous voir. Il y aura toutes les photos de la Fête des neiges et tout ce qui s'en vient aux Loisirs.

### Bibliothèque Calixa-Lavallée,



Samedi le 20 février 2010, une heure de conte appréciée par les jeunes en pyjama, des jeux d'observation ont suivi l'histoire " Le plus grand ours du monde " et un bricolage d'une marionnette. Merci aux parents et aux enfants qui ont apporté leur toutou.

Les enfants ont fait un dessin d'une tête d'ours. Tous les dessins seront exposés à la bibliothèque dans le coin des jeunes.

**Loisirs Calixa-Lavallée**  
**Offres d'emplois étudiants**  
**Été 2010**

**Les Loisirs de Calixa-Lavallée sont à la recherche de leur équipe d'animation pour le Camp de Jour de l'été 2010.**

**Animateurs- Animatrices** (3 ou 4 postes disponibles selon le nombre d'inscriptions)

Les candidat(e)s devront :

- Avoir un minimum de 16 ans et être étudiant à temps plein.
- Être disponibles pour des formations, réunions et séances de planification.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité, de débrouillardise et d'initiative dans leur travail.
- Planifier, organiser et animer une programmation d'activités estivale
- Encadrer en tout temps un groupe de jeunes afin d'assurer leur sécurité.
- Avoir un esprit d'équipe.

**Aide-Animateur, Aide-animatrice** (2-3 postes disponibles selon le nombre d'inscriptions.)

Les candidat(e)s devront :

- Avoir un minimum de 14 ans et être étudiant à temps plein.
- Être disponibles pour des formations et des réunions.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité et de débrouillardise.
- Encadrer en tout temps un groupe de jeunes afin d'assurer leur sécurité.
- Avoir un esprit d'équipe.



Les postes sont d'une durée de 8 semaines, plus la formation.

Envoyez vos CV à :

Poste : Julie Plourde  
Loisirs Calixa-Lavallée,  
771 chemin de la Beauce,  
Calixa-Lavallée, Québec, J0L 1A0

Courriel : [loisirs@calixa-lavallee.ca](mailto:loisirs@calixa-lavallee.ca)  
Télécopieur : (450) 583-5508

**La date limite pour déposer votre candidature est le vendredi, 23 avril 2010.**

À compétence égale, une priorité d'emploi sera accordée aux résidents de Calixa-Lavallée.



**Rendez-vous de la Francophonie**

Dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie, la bibliothèque ainsi que les loisirs se sont réunis afin d'animer un avant-midi d'activités basées sur l'écriture et la lecture de notre beau français. Les jeunes âgés entre 5-12 ans qui veulent participer à l'écriture de cartes postales destinées à des enfants malades, qui veulent chercher dans les livres, se faire raconter une histoire et bricoler, vous êtes attendus le samedi, 20 mars dès 10h00 au local des Loisirs.

**Cette activité sera animée par Julie Plourde (Loisirs) et Nicole Jacques (Bibliothèque)**

**À noter à votre agenda**

**le 20 mars 2010  
de 10h00 à 12h00  
au local des Loisirs**

**Casino**

**Calixa-Lavallée  
20 mars 2010  
Pré-vente de billet  
45\$**

**Aux profits des loisirs de Calixa-Lavallée**

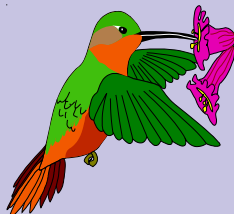
**Poker - Black Jack - Roulette - Black Jack - Poker**

L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beaugard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes

responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: [info@calixa-lavallee.ca](mailto:info@calixa-lavallee.ca)

Courriel du directeur du journal : [gerard.guerin@polymtl.ca](mailto:gerard.guerin@polymtl.ca)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)